

Que devient ensuite le mobilier ainsi collecté ?

Les meubles usagés collectés sont triés par matière pour être recyclés ou valorisés sous forme d'énergie.



Quant aux couettes et oreillers usagés, selon leur état ils seront ensuite soit recyclés, soit valorisés sous forme d'énergie.

Qui est Éco-mobilier ?

Éco-mobilier, éco-organisme à but non lucratif, agréé par l'État, financé par l'éco-participation payée lors de l'achat des meubles neufs, prend en charge la collecte, le tri et le recyclage ou la valorisation énergétique des meubles, matelas, couettes et oreillers usagés.

Un doute, une question, contactez le Syndicat du val de Loir au 02.43.94.86.50.

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER